



UNION SYNDICALE REGIONALE

CGT TRAVAIL EMPLOI

Direccte Aquitaine

En Aquitaine, ça bouge pour les secrétariats de l'inspection du travail !

L'Union Syndicale Régionale Aquitaine CGT Travail Emploi apporte son soutien aux actions de résistance actuellement en cours depuis quelques semaines dans la région afin de réclamer le recrutement de secrétaires et qu'enfin nos services puissent fonctionner correctement.

En Dordogne, cela fait maintenant 3 semaines que tous les agents de l'inspection du travail sont mobilisés contre la décision du RUT d'affecter deux secrétaires à mi-temps en section, dont un agent non formé. Les agents revendiquent l'affectation d'un temps plein formé, car ils considèrent que cette décision va nuire au service et aux conditions de travail des secrétaires. Cette initiative du RUT fait suite à des attaques continues contre les sections dans un contexte de sous effectif de catégorie C.

En Gironde, au 5eme étage de l'UT, les agents sont contraints de pallier le manque de personnel dans les secrétariats depuis maintenant 6 mois, sans que la direction locale n'apporte de solution réelle et satisfaisante. Pendant plusieurs semaines, une seule secrétaire devait assurer l'activité de 6 sections d'inspection et 18 agents de contrôle. Le RUT ne sort de son silence que pour affecter des précaires, pas formés et pour de courtes durées.

Les militants de la CGT participent activement à ces actions.

Les agents du 24 et du 33 ont décidé d'agir par différents moyens, afin de faire enfin bouger la hiérarchie : renvois des appels des secrétariats vers le Direccte, vers les directions d'UT, transmission aux directions de la frappe ou de l'envoi du courrier des sections, du tri des courriers entrants, envahissement de bureaux, etc.

La CGT soutient totalement ces agents qui se battent pour de meilleures conditions de travail et pour un meilleur fonctionnement du service public. Nous appelons à amplifier ces actions, à les multiplier partout où cela est nécessaire, à les faire converger.

A tous les collègues intéressés par ces actions, nous sommes à votre disposition pour vous fournir des informations, vous aider à vous organiser, vous mettre en lien avec des camarades sur place, etc.

Ne restez pas isolés, rejoignez-nous pour être plus forts et mieux défendus !

Les élus de la CGT sont intervenus auprès du directeur régional dans les instances, lors du CHSCT-R ou du CTR, pour porter ces revendications. Pour le moment, plutôt que d'agir pour trouver des solutions pérennes, il perd son temps à trouver comment faire techniquement échec aux mouvements (la grande question du moment à la Direccte est apparemment « comment gérer les renvois d'appels ?? ») ou bien à qui renvoyer la responsabilité de la situation...

En CHSCT-R, lorsque lui a été remise la lettre des agents du 5eme étage de l'UT33, il a assuré être pleinement conscient du problème, a déploré l'inaction (réelle) du DUT, et s'est engagé à trouver une solution... Bref, encore du flou et des discours, mais qui ne trompent plus personne, en tout cas pas les agents en colère ni les représentants de la CGT ! La seule idée avancée (par provocation ou volonté de diviser ? Parce qu'il ne sait quoi dire d'autre ?) a été la mutation forcée et arbitraire d'agents vers les secrétariats vacants ... Tous les syndicats présents ont rappelé leur opposition totale à ces mesures qui ne font qu'opposer agents et services entre eux, sans régler les problèmes de fond.

En CTR, notre délégation a lu une motion de soutien aux actions en cours, exigeant des revalorisations de salaire et de meilleures conditions de travail. La CGT a réclamé l'ouverture d'un concours local de recrutement d'agents de catégorie C.

Pour la CGT, il ne s'agit pas de déshabiller l'un pour rhabiller l'autre. Les postes doivent être mis à la vacance, interne et externe ! Il faut d'urgence recruter des catégories C, pour assurer le bon fonctionnement de nos services !

Une bataille pour un service public de qualité, au service des travailleurs !

Au-delà des conditions de travail dégradées pour les collègues, et notamment pour les agents de secrétariats restants qui doivent absorber toute la charge de travail supplémentaire, cette situation a également des conséquences sur le service rendu aux usagers, qui ne peuvent plus joindre nos services, solliciter renseignements ou interventions. L'exaspération légitime des usagers peut entraîner des risques pour la sécurité des agents, y compris à l'accueil de l'UT 33 et au service des renseignements déjà exposés à des situations parfois tendues.

Il est inadmissible que les travailleurs, leurs représentants, leurs syndicats, ne puissent plus avoir normalement accès à nos services !

A la CGT, nous considérons que l'avenir du service public, et notamment celui du travail et de l'emploi, est aussi l'affaire des usagers. L'une des forces de la CGT est d'être organisée de façon interprofessionnelle, c'est-à-dire en lien avec des syndicats de toutes les professions, sur un même secteur géographique.

L'USR Aquitaine CGT se rapprochera des différents échelons syndicaux interprofessionnels (Union Régionale, Unions Départementales, Unions Locales des sections d'inspection du travail concernées...), pour les informer sur la situation dans nos services et qu'ils puissent intervenir à leur tour auprès de notre direction régionale.

Une seule solution aux problèmes de fonctionnement : l'arrêt de la dévalorisation et de la casse de la catégorie C, la revalorisation des carrières, des recrutements statutaires !

Ce qui se passe aujourd'hui en Dordogne et en Gironde n'est que la conséquence des politiques menées depuis des années, qui consistent à ne plus recruter de catégories C, à ne plus remplacer celles qui partent en retraite, à déplacer celles qui restent comme des pions, au gré des redécoupages, des regroupements, des disparitions de services, etc. Tout cela a des conséquences évidentes : une dégradation des conditions de travail, une perte de sens et d'intérêt du travail, qui peut légitimement entraîner une perte de motivation professionnelle, un mal être au travail et des arrêts maladie.

La CGT revendique :

- **des recrutements statutaires massifs de catégories C, pour permettre de répartir le travail et d'assurer le bon fonctionnement des services,**
- **la revalorisation des carrières pour les catégories C, afin qu'ils bénéficient de vraies possibilités d'évolution de carrière, tant à l'intérieur de la catégorie C que pour l'accès à la catégorie B,**
- **la revalorisation des salaires, à travers l'augmentation du point d'indice, et l'intégration des différentes primes dans le salaire,**
- **l'arrêt des regroupements forcés de secrétariats et des disparitions de missions,**
- **l'arrêt de la dévalorisation des collègues et des tâches de secrétariats.**